

**Conseil des secrétaires d'État des ministres de la Défense et des Armées "Comment l'UE peut-elle assurer un usage éthique du numérique?"**

**Slovaquie:**

La Slovaquie est un pays situé en Europe de l'est avec comme pays frontaliers la Hongrie, la République Tchèque, l'Autriche, la Pologne et l'Ukraine. Dotée d'une population de 5,447 millions d'habitants, elle est également membre de l'Union européenne depuis le 1er mai 2004.

Tout d'abord, la Slovaquie est un pays qui attache une grande importance à la protection des droits fondamentaux des citoyens, y compris dans le domaine numérique. Par conséquent, elle a adopté plusieurs mesures pour protéger les données personnelles et garantir la sécurité des informations en ligne, et elle s'efforce de promouvoir une utilisation éthique et saine de la technologie.

La Slovaquie considère que la technologie doit être utilisée de manière responsable, en respectant les droits et les libertés des citoyens. C'est pour cela que le pays a également adopté la loi sur la protection des données personnelles en 2018, qui met en œuvre le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union Européenne. Cette loi vise à protéger les données personnelles des citoyens et à définir les principes clés de la protection des données. Elle impose des obligations strictes aux entreprises et aux organisations qui traitent des données personnelles. La Slovaquie considère en effet que les entreprises et les organisations ont une responsabilité particulière en matière d'utilisation éthique de la technologie. Elle encourage les entreprises à respecter les droits fondamentaux des citoyens dans leurs pratiques commerciales et à adopter des normes éthiques strictes en matière de sécurité de l'information et de protection des données personnelles. La Slovaquie estime que l'utilisation de la technologie doit être encadrée par des normes éthiques strictes, et que les entreprises et les organisations doivent être responsables de leur utilisation de la technologie. Elle estime que les entreprises et les organisations doivent respecter les droits fondamentaux des citoyens dans leurs pratiques commerciales et leurs activités en ligne. La Slovaquie s'efforce également de promouvoir une utilisation éthique de la technologie à l'échelle internationale.

Récemment, le gouvernement slovaque a adopté la Stratégie 2019-2022 de cybersécurité de la Slovaquie, qui vise à renforcer la sécurité de l'information, la protection des données et la prévention des cyberattaques. Cette stratégie met en place un cadre complet pour garantir la sécurité de l'information et pour protéger les droits fondamentaux des citoyens en ligne. La Slovaquie est également signataire de la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité, qui vise à harmoniser les lois nationales relatives à la cybercriminalité et à renforcer la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité en ligne. Elle est un membre actif de l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA), qui est chargée de la coordination de la sécurité de l'information dans l'ensemble de l'UE. Elle soutient les efforts de l'ENISA pour renforcer la sécurité de l'information et protéger les droits fondamentaux des citoyens dans le domaine numérique. La Slovaquie coopère également avec l'OTAN dans le domaine de la cybersécurité, notamment par le biais du Centre d'excellence de la cybersécurité de l'OTAN basé en Estonie.

Le gouvernement slovaque est également conscient de l'importance de l'innovation et de la technologie pour le développement économique et social du pays. Il estime que l'utilisation de la technologie peut contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens et à renforcer la compétitivité de l'économie slovaque, mais elle est consciente des risques liés à l'utilisation de la technologie, notamment en matière de sécurité et de protection des données personnelles. Elle encourage les citoyens à adopter des pratiques responsables en matière de sécurité numérique, notamment en

matière de protection des données et de prévention des cyberattaques. La loi sur la cybersécurité, adoptée en 2018, vise à protéger les réseaux et systèmes d'information critiques en Slovaquie contre les cyberattaques. La loi exige que les opérateurs de services essentiels (OSE) et les fournisseurs de services numériques (FSN) prennent des mesures pour prévenir les cyberattaques et signalent les incidents de cybersécurité aux autorités compétentes. En outre, la Slovaquie a établi une stratégie nationale de cybersécurité, qui vise à protéger les réseaux et systèmes d'information contre les menaces internes et externes. La stratégie prévoit la mise en place d'un système de cybersécurité efficace, la promotion de la cybersécurité à tous les niveaux de la société, la protection de la vie privée des citoyens et la protection des infrastructures critiques.

En conclusion, la Slovaquie est un pays qui prend très au sérieux la protection des droits fondamentaux des citoyens dans le domaine numérique et a conscience des enjeux de ces avancées technologiques. Elle a mis en place un cadre juridique complet pour garantir la sécurité de l'information et protéger ses citoyens. Nous avons pris plusieurs mesures pour lutter contre les cyberattaques et renforcer la cybersécurité, notamment en adoptant une législation spécifique en matière de cybersécurité, en établissant une stratégie nationale de cybersécurité, en participant aux initiatives de l'UE et de l'OTAN en matière de cybersécurité,